

Public

Calendrier - Lieux -
Modalités d'accès :
Planification sur le site
EGOC [Sessions à venir]
Nous contacter pour suivi
des programmations et
des planning sur
www.egoc.org

Catégorie

Carrefours Techniques -
Les précédents
Carrefours techniques

Tarifs

315.00

Modalités d'animation

Formateur

Effectif

Taux de satisfaction

Tarif / Coût stagiaire

315.00

2019 - Séminaire national "pour un déploiement innovant de la CTG" ! - 14-15 octobre à Nantes

MAJ : Samedi 18 juillet 2026

Contenu

Dates et lieu

Du lundi 14 octobre (10h) au mardi 15 octobre (15h30) à Nantes - Hôtel Quality Suites

(Télécharger le plan d'accès à l'hôtel)

Programme

{C}

{C} {C} {C}

Animation des 2 journées par ACCOLADES et NISKA

L'arrivée est libre entre 10h et 13H15 le 14 octobre.

***Un temps d'échange entre collègues est organisé mais cela
reste à la discrétion de chacun.***

Lundi 14 Octobre

10h00 – 12h00	Echanges entre participants – Mise en œuvre d'un espace de réseautage.
12h00 – 13h30	Déjeuner

13h30 - 15h30	Ateliers thématiques sur pré-inscription - Ronde 1 1. Coordinateur CTG de la Caf et chargé de coopération sur le territoire : quelle complémentarité ? Qui fait quoi ? 1. CEJ / CTG : sens et stratégie, de l'incitation financière à une démarche volontaire 1.3 Évaluer une CTG : une mesure d'impact est-elle vraiment possible ?
16h00 - 18h00	• <u>CTG : Inverser les logiques pour viser des changements durables</u> CNAF • <u>Les objectifs politiques de la réforme des financements bonifiés</u> CNAF • <u>Pour une démarche territoriale innovante et efficace : décroisonner les approches et faciliter les coopérations</u> CNAF
18h00 - 19h30	Discussions entre participants et/ou prise de rendez-vous
19h30	Dîner

Mardi 15 Octobre

{C}{C}
{C}{C} {C}{C} {C}{C}

	Ateliers thématiques sur pré-inscription – Ronde 2 2.1 CTG & Métropole - Agglomération : quelle échelle territoriale ? 2.2 La répartition des compétences entre EPCI et communes : quelle articulation avec les politiques publiques déployées par la CAF ? 2.3 La place des habitants et de la société civile : quels enjeux pour la CAF ? Quelle faisabilité sur les territoires ?
8h30 – 10h30	
11h00 – 12h15	Regard sur la concertation territoriale au Québec avec : - Maia Poulin , conseillère en développement collectif chez Niska, experte en processus de concertation - Marie-Noëlle Roy , conseillère en développement régional au ministère des Affaires municipales et de l'Habitation - Diego Scalzo , directeur de la Corporation de Développement Communautaire du Val St François
12h15 – 13h30	Déjeuner

13h30 – 15h00	Ateliers thématiques sur pré-inscription – Ronde 3
	<i>3.1 Propulser un projet d'entreprise CAF en s'appuyant sur la démarche CTG</i>
	<i>3.2 Transversalité interne des services et organigramme hiérarchique au sein de la caisse : quelles articulations pour la CTG ?</i>
	<i>3.3 Comment mettre en musique les différents métiers au sein de la caisse ?</i>
15h15 – 16h00	<u>Conclusion en plénière - Frédéric MARINACCE</u>

Méthodes mobilisées

Modalités d'évaluation et de validation:

Evaluation en amont : sous forme d'un questionnaire ou d'un entretien avec le formateur pour valider les prérequis, d'évaluer les besoins spécifiques et de déterminer le niveau de connaissances

Evaluation au cours de la formation : validation de la compréhension et de l'acquisition des connaissances sous forme mises en situations, de réflexions collectives et d'utilisation d'outils de diagnostic

Evaluation à chaud : à l'issue de la formation, un bilan oral et une évaluation écrite permettront d'apprécier la qualité de la prestation et de mesurer l'efficacité de l'action au regard des objectifs globaux

Evaluation à froid : réalisée avec un outil interne Caf

Attestation de suivi : Feuille de présence

Attestation de participation mentionnant les objectifs, la nature et la durée de l'action sera remise aux stagiaires à l'issue de la formation

Accessibilité:



Nos formations sont accessibles à tous les agents Caf. Pour toutes personnes en situation de handicap, nous vous invitons à nous contacter afin d'étudier ensemble les modalités d'accès à la formation et de nous transmettre tout document nécessaire pour l'ajustement des prestations et la mise en oeuvre de dispositifs adaptés.

Niveau d'accessibilité des prestations proposées dans les locaux de l'EGOC : fiche informative du registre public d'accessibilité disponible sur le site de l'EGOC : Page « [Contact et Accessibilité](#) »

Délais d'accès à la formation:

Délais d'accès entre la demande et le début de la prestation : engagement d'une réponse dans les 15 jours ou conditionné aux délais de procédures de marché (1 mois pour les sessions INTER).

**Pour toutes informations administratives, pédagogiques,
d'accompagnement aux personnes
ou d'une adaptation de la formation sur mesure,
vous pouvez nous contacter au 02 99 29 82 42 ou 02 99 29 82 43**
